

PRESS'Envir nnement

N°108 Mardi – 22 janvier 2013

Par J.BERKOWICZ, L.BIRROU, K.CHEHEBEUR, S.RENARD et M.THIRION

www.juristes-environnement.com



INTERNATIONAL – MERCURE : LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT TIRE LA SONNETTE D'ALARME



Dans son rapport intitulé « Evaluation Mondiale du Mercure 2013 » publié le 10 janvier 2013, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) tire la sonnette d'alarme sur les émissions en hausse de mercure dans les pays en développement, qui met gravement en péril la santé de leur population. Cette étude présente une évaluation exhaustive des émissions de mercure par région et par secteur économique. L'Asie est désormais le principal émetteur de mercure, avec près de 40% des rejets mondiaux, l'Afrique quant à elle est en deuxième position avec 16% de rejets et, en troisième position vient l'Amérique du sud avec 13%. En revanche, dans le secteur économique, l'orpaillage reste la principale source d'émissions à travers le monde avec 727 tonnes annuelles, soit 35% des rejets mondiaux. Sont en causes la hausse du prix de l'or, la combustion du charbon avec 475 tonnes d'émissions soit 24% des émissions mondiales. La communauté internationale s'est réunie à Genève où elle a adopté le 19 janvier 2013 une Convention internationale

restreignant l'utilisation du mercure. Celle-ci prévoit entre autres son interdiction d'ici à 2020 dans les thermomètres, instruments de mesure de la tension, batteries, interrupteurs, crèmes et lotions cosmétiques et certains types de lampes fluorescentes, mais elle ne prévoit pas de restriction pour les vaccins. Elle réduit aussi son application dans les phases de production industrielle et gère le stockage de la substance ainsi que ces déchets.



DECHETS – EN IRLANDE, CROISSANCE ET ENVIRONNEMENT NE SONT PAS INCOMPATIBLES



Pays le plus vert d'Europe et récemment à la tête de la présidence de

l'Union européenne, l'Irlande connaît un début de croissance encourageant après deux ans d'austérité. "The Economist" affirme que l'Etat devrait être en mesure de ramener son déficit sous la barre des 2% du PIB grâce à une croissance de 2%. Le Fond Monétaire International a accordé un plan de sauvetage de plus d'un milliard de dollars, mais des économies considérables ont été faites grâce à une politique de protection de l'environnement intelligente. L'Etat a imposé une taxation des énergies fossiles, un fort développement des énergies renouvelables et a instauré la taxe carbone. En matière de déchets, cela fait trois ans que les poubelles des Irlandais sont vérifiées et pesées. Une campagne de sensibilisation efficace « tackle litter before it tackles you » ("occupez-vous des déchets avant qu'ils ne s'occupent de vous") mettant en scène une poubelle se ruant sur les mauvais éco-citoyens a été mise en place, contribuant à une évolution culturelle. Ainsi, l'Irlande se classe première de la zone euro en matière de collecte, avec seulement neuf kilos de déchets par habitant par an.



CHIMIE – NANOPARTICULES: VERS UNE TRAÇABILITE ACCRUE?



Alors qu'une définition commune des nanoparticules au niveau européen a été rendue publique en décembre 2011, la France fait un nouveau pas en avant en la matière en imposant aux fabricants, importateurs et distributeurs de déclarer à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire les nanoparticules contenues dans leurs produits. Au niveau communautaire, la réglementation dans le domaine des nanoparticules apparaît comme insuffisante, ce qui rend obligatoire une intervention des États membres. En effet,

l'utilisation croissante des nanoparticules, dont on retrouve même des traces dans notre alimentation, que cela soit de manière fortuite (présence de nanoparticules dans les pesticides utilisés dans l'agriculture) ou de manière plus intentionnelle (directement dans les produits alimentaires ou bien encore dans les emballages alimentaires), met en lumière les lacunes de la réglementation existante. Malgré le caractère novateur de l'initiative française, cette dernière n'est cependant pas à l'abri des critiques, tant au niveau des seuils retenus pour la soumission à cette déclaration, de l'absence d'étiquetage systématique de ces produits ou encore de la possibilité pour les industriels de se retrancher derrière le secret industriel pour empêcher la divulgation des nanoparticules présentes dans leurs produits. Au niveau communautaire, plusieurs États membres, se ralliant à la démarche de la France, réclament une régulation des nanoparticules par la Commission Européenne et font savoir qu'ils ne se satisferont pas de la simple modification du règlement REACH, seule proposition émise par la Commission à ce jour dans ce domaine.



BIODIVERSITE – PESTICIDES, QUEL IMPACT POUR LES ABEILLES?

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a publié un avis scientifique sévère sur les pesticides néonicotinoïdes présentant un risque élevé pour les abeilles. Bruxelles a donc décidé d'inscrire le sujet à l'ordre du jour de la réunion du comité permanent de l'Union européenne en charge de ces questions, prévue le 31 janvier 2013. Au fil des ans, les études scientifiques ont établi que ces pesticides - commercialisés sous les noms de Gaucho, Cruiser, Poncho, etc. - avaient un rôle dans le déclin des abeilles : ils perturbent leur orientation et leur capacité à retrouver la ruche. En une quinzaine d'années, leur mortalité est passée de 5 % à 30%. Ceci déplaît fortement aux industriels qui ont défendu quant à eux les néonicotinoïdes utilisés en traitement de semences en argumentant sur leur potentiel rôle socio-économique, technologique et environnemental.



COUR ADMINISTRATIVE DE BORDEAUX du 18 décembre 2012, n°N° 11BX01213

UNE CONDAMNATION POUR TABAGISME PASSIF

Dans un arrêt rendu le 18 décembre 2012, la cour d'appel de Bordeaux a reconnu un lien de causalité entre l'inhalation de fumée de cigarettes et un cancer du poumon. Elle condamne l'employeur d'un établissement scolaire à indemniser une de ses ex-enseignantes atteinte d'un cancer de poumon. En effet, la cour qui examinait l'affaire opposant l'enseignante à l'Ecole nationale supérieure de l'architecture de Toulouse (Ensat) a confirmé que « le tabagisme passif est à l'origine du cancer bronchique primitif développé par l'enseignante au cours de l'année 2000 », et que le préjudice « résulte directement de la faute commise par l'Ensat pour non respect de la loi Evin en vigueur depuis 1992 en n'appliquant pas les dispositifs anti-tabac », notant que cette femme n'était pas exposée à la fumée en dehors de son lieu de travail. L'établissement est condamné et doit verser une somme de 22.320 euros au titre du préjudice subi par la plaignante, pour « la perte de chance d'éviter » le dommage corporel lié à la continuité de l'exposition après 1992, a estimé la cour. De son côté, l'association DNF (Droit des non Fumeurs), partie civile de l'affaire, estime que le montant de l'indemnisation est « presque ridicule » au vu du préjudice subi en rappelant que la victime a dû subir une ablation d'un poumon et qu'elle fait encore l'objet de traitements lourds. L'association se félicite tout de même du fait que la décision rendue « aura valeur de jurisprudence » et que l'arrêt reconnaît sans détour la responsabilité de l'employeur à l'égard de la survenance d'un cancer bronchique. Cette décision devrait inciter de nombreuses autres victimes du tabagisme passif à saisir la justice. Le président du Comité national contre le tabagisme espère quant à lui pouvoir déposer des plaintes collectives de victimes (class action) contre l'industrie du tabac. Aux Etats Unis, elle a été condamnée en 1998 à une amende de 250 milliards de dollars.



Sur la voie de la transition énergétique énoncée par le gouvernement, Ungersheim, ancien village minier, se reconverte en village écologique. Le village a entamé sa "reconversion" au début des années 2000, faisant la chasse aux énergies fossiles. Aujourd'hui, c'est un développement soutenable mixant écologie, économie et social qui est mis en place au travers d'un programme de 21 actions. Le mouvement des villes et villages en transition a été fondé par le professeur Rob Hopkins pour assurer la transition de la dépendance au pétrole à l'adaptation d'un monde sans pétrole à partir d'initiatives locales. Le but de la transition étant d'inciter à agir

ensemble pour une vie plus respectueuse de l'homme et de la nature, par un mode de vie moins énergivore et moins émetteur de gaz à effet de serre. Le programme de création d'un « Eco-Hameau Zéro Carbone » s'inspire du modèle britannique « Bedzed », au Sud de Londres, où s'étale un quartier qui ne consomme que l'énergie renouvelable qu'il produit. Au travers de la mise en place d'une autonomie énergétique, Ungersheim détient sur son territoire, la plus grande centrale solaire d'Alsace (40.000 m2) dont la production est équivalente à la consommation énergétique de 800 foyers ainsi qu'une chaufferie à bois qui alimente 7 bâtiments communaux (piscine, groupe scolaire, espaces culturels et sportifs). Un projet de centrale à biomasse à partir de déchets agricoles et forestiers est en cours d'élaboration. En 2008, le conseil municipal s'est offert, l'utilisation d'un cheval utilitaire pour les travaux d'arrosage dans les champs ou le transport des enfants à l'école. L'autonomie alimentaire fait également partie du programme d'actions mis en place, avec notamment, l'achat d'un champ de céréales de 8 hectares par la commune, mis à disposition d'une association de réinsertion, ainsi qu'une exploitation maraîchère 100% biologique qui fournit la cantine et des paniers pour particulier en circuit court. Le village proscriit également les voitures et met en place des jardins partagés pour les habitants. Ce maire hyperactif a encore des projets plein la tête, notamment la mise en place d'un éco-hameau constitué de "maisons passives" (ne consomment que l'énergie produite localement).



ENERGIE – DONNONS NOTRE AVIS SUR LE GAZ DE SCHISTE !

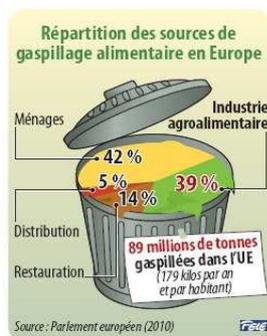


C'est le moment de dire tout haut ce que vous pensez du gaz de schiste. Jusqu'au 23 mars 2013, tous les citoyens de l'Union européenne peuvent répondre à un questionnaire en ligne concernant leur opinion sur l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels. Cette initiative de la Commission européenne s'inscrit dans un programme de travail

pour 2013 appelé «cadre d'évaluation des questions liées à l'environnement, au climat et à l'énergie visant à permettre une extraction sûre et sécurisée des hydrocarbures non conventionnels». Si cette démarche participative est appréciable, la Commission précise toutefois que « les résultats ne préjugent en rien de la forme des décisions que la Commission européenne pourrait prendre à ce sujet ».



ALIMENTATION – STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE



La moitié de la nourriture produite dans le monde serait gaspillée chaque année, alors qu'environ un milliard d'humains ne mangent pas à leur faim. Selon un rapport de l'Institution of Mechanical Engineers (IME) britannique, "Entre 30 et 50% de la production mondiale, soit deux milliards de tonnes d'aliments n'atteindra jamais un estomac humain". Les coupables de ce gaspillage sont nombreux, tout au long de la chaîne, qui commence par de mauvaises conditions de transport et de stockage des produits bruts. Ensuite, les exigences esthétiques des distributeurs et des consommateurs mènent à la benne tous les produits qui n'ont pas les mensurations parfaites. Les auteurs critiquent notamment, les offres "un acheté-un offert" car souvent le deuxième produit finit à

la poubelle. C'est également un gaspillage des ressources qui sont limitées comme la terre, l'eau, l'énergie... qui ont été utilisées pour produire, transformer et distribuer cette nourriture. "Ces aliments pourraient être utilisés pour nourrir la population mondiale grandissante et plus particulièrement ceux qui souffrent de faim" explique Tim Fox, responsable de l'environnement et de l'énergie de l'IME. Le rapport appelle les gouvernements occidentaux à agir contre le gaspillage. En France, la signature du Pacte national engageant le déploiement des opérations concluantes est prévue pour juin 2013 avec comme objectif final de réduire de 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2025.